MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

06-06-1994

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.:A.7./ 5277066 / Dossier pédagogique 1062

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : COMMUNICATION DES INTERVIEWS
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SOCIAL DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 035502U35C1

Etablissement : INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
RUE DE L'AUFLETTE,85
7033 CUESMES

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Wilkin (tél:02/238.86.43)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

1062-U.

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

0 Communautaire — 0 Confessionnel
0 Provincial et communal — 0 - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : I C E T Cuesmes
adresse complète : 85 rue de l'Auflette
7033 CUESMES
n° de matricule : 132 52 77 066
n° de téléphone : 065 / 311820

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : (3)

COMMUNICATION DES INTERVIEWS

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 page (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de 1 page (2)

5. Classement de l'unité de formation.

0 (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré : 1 (1) supérieur (1)

0 (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : Enseignement Supérieur Social

0 (1) enseignement supérieur de type long
catégorie :

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de 1 pages (2)

7. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de 2 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de 1 pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours — Repris en annexe n° 6 de 1 pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
Communication des interviews	CT	160

2. Part d'autonomie ..... 0 .....

Total des périodes ..... 160 .....

11. Date de la proposition du P.O. : 01/07/93

Signature du :
Chef d'établissement de la C.F. (1)
~~Représentant du P.O. subventionné (1)~~
R. ANDRE,
Echevin de l'Instruction Publique

Administration Communale - MONS Halnaut

Transmis par le réseau
le : .....

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

A l'Art. 5, le degré de maîtrise est à préciser (hiérarchie entre les compétences citées ?)

Date : 17/06/94 Signature : J. LISON INSPECTRICE

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

OBSERVATIONS RENCONTREES

Motivation de la décision

Date : - 2 JUIN 1994 Signature : J. Meunier Administrateur Pédagogique

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes.

UF. Communication des intervenants

ANNEXE 1 : FINALITES.

Finalités

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle,sociale,culturelle et scolaire.

- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises,des administrations,de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

- Etre capable de faire acquérir un ensemble de stratégies opérationnelles permettant de répondre au mieux aux demandes d'emploi .

UF. communication c
Interviews

ANNEXE 2 : CAPACITES PREALABLES REQUISES.

2.1. Capacités

a) - Etre capable d'identifier et de comprendre les variables qui interviennent dans un schéma de la Communication à savoir :

1) Emetteur ou destinataire
2) Recepteur ou destinaire.
3) Référent
4) Code.
5) Canal de Communication.
6) Message.

b) Etre capable de corriger un texte écrit au niveau du fond et de la forme à partir d'utilisation de référentiel.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

CESS.

UF. communication des interviews.

ANNEXE 3 : RECOMMANDATIONS PARTICULIERES DE CONSTITUTION DES GROUPES.

NEANT.

UF. communication des interviews

ANNEXE 4 : PROGRAMME DES COURS.

PROGRAMME : COMMUNICATION DES INTERVIEWS - 160 Périodes/Année

OBJECTIF :

L'étudiant sera capable de : - *Rédiger une lettre répondant aux offres d'emploi proposé.*

PROGRAMME :

Rédaction d'une lettre à caractère professionnel prenant en compte l'adaptation au destinataire en visant à être compris et à être admis.

- Clarté de l'expression.
- Respect de la présentation et formules de politesse.
- Indication de son objet.
- Argumentation.
- Persuasion.
- Exposé des avantages.

OBJECTIF :

L'étudiant sera capable de : Rédiger un curriculum vitae stéréotypé ou original selon des consignes propres inhérentes à l'annonce publiée.

PROGRAMME:

Exercices de
Rédaction d'un curriculum à partir de la bibliographie suivante :

a) ALMERAS & FURIA ,
" Méthodes de réflexion et Techniques d'expression."
Paris,A. COLIN (Collection U).

b) SALLES & SIMON,
"L'expression de la communication dans la vie sociale et professionnelle."
Paris, DUNOD.

UF. communication des interviews.

ANNEXE 4 : PROGRAMME DES COURS. (2)

OBJECTIF.

L'étudiant sera capable d'adopter des attitudes positives nécessaires lors d'une interview.

PROGRAMME.

1) La méthode GORDON ou l'écoute active.

2) L'empathie: être sur la même longueur d'onde que le récepteur.

3) L'assertivité: savoir oser dire non, émettre des critiques justifiées; les techniques d'affirmation de soi.

4) Analyse transactionnelle: les états du MOI, les besoins de dépendance et d'autonomie.

OBJECTIF:

L'étudiant sera capable de connaître et de comprendre les différentes méhodes de tests utilisés afin de cerner la personnalité du répondant.

PROGRAMME :

1) Tests d'intelligence.
2) Tests projectifs.
3) Tests psychotechniques.
4) Typologie des individus par la graphologie.
5) Typologie des individus par la théorie de la morphologie.

Annexe 5
COMMUNICATION DES INTERVIEWS

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

En fin de formation, à partir d'une situation fictive d'analyse de cas, l'étudiant sera capable:

- de déterminer si les personnes possèdent ou non les attitudes positives dans une situation de communication d'interview, à partir des critères suivants
    - adéquation et efficacité d' une demande d'emploi (lettre et C.V.)
    - les grands traits de personnalité d'un individu selon les résultats aux tests vus

Le degré de maîtrise sera atteint si l'étudiant est capable d'expliquer son interprétation des résultats en appliquant d'une manière adéquate les principes d'analyse des méthodes d'analyse vues

UF. communication des interviews.

ANNEXE 6 : PROFIL DU(DES) CHARGE(S) DE COURS.

- Un expert porteur d'un titre universitaire,d'un titre pédagogique,pouvant justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de la Communication des Interviews.